Donnez votre sang

Les besoins étant toujours importants, n'hésitez pas à donner votre sang.

La prise de rendez-vous est aujourd'hui très simple et peut se faire sur internet :

https://dondesang.efs.sante.fr/ trouver-une-collecte/3248/sang





Panneau Pocket

La commune met à disposition gratuitement l'application pour smartphone. Informations municipales et associatives publiées régulièrement.

Page Facebook



En complément du site internet de la commune, vous pouvez suivre les informations de la commune sur la page Facebook officielle.

Site internet communal

Vous pouvez consulter les différentes publications communales sur notre site internet :

https://www.beure.fr/



Quelques dates à retenir

7-8 septembre : 80^{ème} anniversaire de la libération de Beure

14 septembre : Beure Respire - 2^{ème} fête du vélo à la salle polyvalente

15 septembre : US Doubs Libération 44 - 80ème anniversaire de la libération

d'Ornans

20 septembre : Castors Juniors - AG à la salle Henri Bertrand

21-22 septembre : US Doubs Libération 44 - traversée de la Meuse en chars

22 septembre : Anciens Combattants - cérémonie à Valmy

12-13 octobre : Comité des fêtes - exposition lego à la salle polyvalente

18 octobre : Stretch gym - loto à la salle polyvalente

31 octobre : Beure pétanque - AG à la salle polyvalente

2 novembre : US Doubs Libération 44 - AG à la salle polyvalente

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :



Les mercredis de 10h à 11h

Les jeudis 17h30 à 18h30

Les samedis de 11h à 12h

Dématérialisation

Pour rappel, vous pouvez choisir de recevoir nos bulletins communaux par mail à la place des versions papiers.

Pour cela, communiquez-nous votre nom, prénom, adresse postale et adresse mail.

MAIRIE DE BEURE

45, rue de Besançon 25720 BEURE beure.mairie@wanadoo.fr Horaires d'ouverture (période COVID-19) : Du lundi au vendredi de 9h à 11h

TEL: 03 81 52 61 30 FAX: 03 81 51 55 53 www.beure.fr

Rédaction et impression : commune de BEURE Ne pas jeter sur la voie publique



Belle année scolaire à tous !

BEURE MAG





Rentrée scolaire 2024

Ce sont 104 enfants qui ont retrouvé le chemin de l'école de Beure le 2 septembre der-

nier.

PS: 15

MS: 12

GS: 11

CP: 11

CE1: 14

CE 2: 12

CM 1: 14

L'école reste composée de 4 classes pour 5 institutrices :

Classe PS/MS : 27 élèves

—> Mme Gainet (directrice)

-> Mme Gourmand

CM 2:15

Classe GS/CP: 22 élèves

-> Mme Bordot

Classe CE1/CE2 : 26 élèves

-> Mme Souvet

Classe CM1/CM2 : 29 élèves

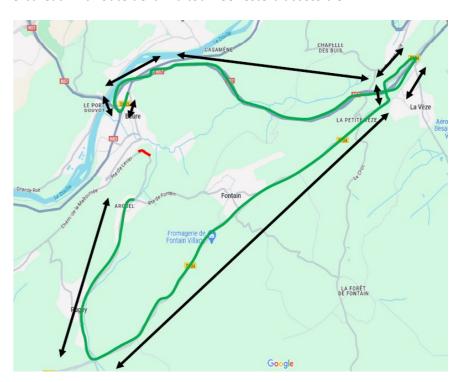
-> Mme Béal

Travaux RD 141 Arguel - Beure

En raison de travaux importants de sécurisation essentiels au niveau des ouvrages de soutènements de la paroi rocheuse de la route départementale reliant Beure à Arguel, la voie est totalement interdite à la circulation jusqu'au 29 novembre prochain.

Le département a commandité ces travaux et les a confiés à l'entreprise TETRA pour un montant estimé de 650 000,00 €.

Les véhicules sont invités à utiliser la déviation en place par la voie des Mercureaux. La route de la Maltournée restera accessible.



Les transports Ginko sont également impactés : vous pouvez retrouver toutes les informations sur : https://www.ginko.voyage/.

En particulier, les arrêts les Craz, Rang, Fleuret et Village ne pourront plus être desservis, sauf pour les services de réservations. Les usagers devront se rendre à l'arrêt Beure Escale.

80^{ème} anniversaire de la Libération de Beure

Ce week-end des 8 et 9 septembre sera festif sur Beure!

Les associations des Anciens Combattants, US Doubs Libération 44 et Les amis du musée Lucien Roy, s'allient avec la commune pour commémorer comme il se doit le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village.

Le programme a été intégré au bulletin communal de juillet dernier, au site internet de Beure et les associations se sont chargées de le distribuer dans chaque boîte aux lettres du village.



Un petit rappel ne fait jamais de mal! Au programme!

Le samedi de 14h à 18h une exposition de véhicules militaires US de l'époque - rendez-vous place Jean Grappin.

La journée du dimanche sera bien remplie :

- 11h : cérémonie à l'Arbre de la Libération, suivie d'un défilé de véhicules militaires dans les rues du village.
- 12h : vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente.
- 13h : repas à la salle polyvalente.

N'hésitez pas à revêtir un costume militaire ou civil d'époque!

Cette belle manifestation d'envergure va avoir pour conséquence de modifier les conditions de circulation sur le village pendant une partie du week-end :

- Le stationnement et la circulation seront interdits du samedi
 7 septembre 8h au dimanche 8 septembre 21h sur la place
 Jean Grappin et ses abords.
- Le stationnement et la circulation seront interdits le dimanche 8 septembre de 8h à 12h au chemin de Maillot.
- Les rues de Besançon et de la République seront coupées pendant une demi-heure entre 11h et 12h30, le dimanche 8 septembre.

Nous vous remercions de respecter ces différentes restrictions qui ont donné lieu à trois arrêtés communaux, tous affichés devant la mairie depuis le 20 août dernier.

Calendrier de chasse

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février 2024. Sur Beure, les battues ont lieu tous les samedis, dimanches et jours fériés. La chasse individuelle est autorisée chaque jour de la semaine sauf le vendredi.

En cas de balade un jour de chasse, n'oubliez pas de porter un vêtement voyant et tenez votre chien en laisse.

Chiens

L'été jouant les prolongations avec des hautes températures, nous tenons à rappeler que nos amis les chiens sont beaucoup plus sensibles que nous aux fortes chaleurs, voici quelques recommandations:

- Gardez votre animal au frais, ne le sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Ne laissez jamais votre animal seul en voiture.
- Hydratez le régulièrement et pensez à l'asperger de temps en temps.

Pour rappel, il est essentiel de tenir son chien en laisse lorsque vous le promenez. Même si votre animal est dressé et « gentil », non tenu en laisse il peut être une source de stress pour les autres chiens qui peuvent réagir de façon agressive.

Merci également de ramasser vos déjections canines, la propreté du village est l'affaire de tous.

Relais petite enfance

Rendez-vous le jeudi 26 septembre à la salle polyvalente de 9h à 11h pour un atelier sophrologie.

L'agenda complet du relais est disponible sur le site internet de la commune : beure.fr



CCAS - Festivités de fin d'année

Vous venez de fêter vos 70 ans cette année et vous ne figurez pas encore sur notre liste pour bénéficier du repas de nos aînés et du présent qui l'accompagne.



Merci de vous faire connaître au secrétariat de mai-

rie le matin entre 8h et 11h30 avant fin septembre 2024.

Le repas aura lieu le dimanche 1^{er} décembre 2024 à partir de 12h à la salle polyvalente, place Jean Grappin.

Le repas sera animé cette année par Monsieur Guy PRILLARD, qui vous fera danser au son de sa voix et de son accordéon.

Le menu du repas sera sélectionné par les membres bénévoles du Ccas et un coupon réponse de participation sera envoyé à toutes les personnes de 70 ans et plus.

Nous en profitons pour rappeler que toute personne souhaitant participer en tant que bénévole au Ccas de notre village est la bienvenue. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie afin de vous faire connaître!

Ramassage des ordures ménagères







Le service Déchets de GBM s'associe à la Commune de BEURE pour rappeler à chaque titulaire d'un contrat d'abonnement les règles à adopter concernant la collecte des Ordures Ménagères.

Les bacs (selon les dates du calendrier annuel) doivent être sortis la veille au soir du ramassage et être réintégrés sur le domaine privé pour 19h au plus tard, conformément à l'article 9.2.1.6 du Règlement.

Après constat de la présence abusive de conteneurs laissés sur la voie publique et afin de résorber cet état de fait, des services de la police de voirie sont chargés de mettre fin à la situation.

Les contrevenants seront alors exposés à une facture d'amende de police correspondante aux frais nécessaires à l'intervention.

Nous comptons sur votre civisme!

Pass Sport

Le Pass'Sport est un dispositif de l'Etat permettant à de nombreuses familles, sous conditions d'éligibilité, de pouvoir bénéficier d'une aide de 50 € pour l'inscription à un club sportif.

Les bénéficiaires sont les suivants :

- âgés de 6 à 17 ans bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire
- âgés de 6 à 30 ans en situation de handicap (Allocation
 Enfant Handicapé ou Allocation
 Adulte Handicapé)
- âgés de 18 à 28 ans bénéficiant d'une bourse étudiante

Plus d'informations sur

https://

www.pass.sports.gouv.fr/

Frelon asiatique

FREDON BFC a obtenu une aide financière de l'Etat dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, espèce invasive et dangereuse pour la biodiversité.

Pour rappel, si vous repérez un nid de frelon asiatique sur votre propriété, il vous revient de le faire détruire.

FREDON BFC propose ainsi une aide financière de 50 € par nid détruit.

Pour en bénéficier, vous devez engager une entreprise partenaire du FREDON et faire la demande de subvention.

Le protocole est à retrouver sur le site internet de la commune : beure.fr